Saint Pierre de Chartreuse

Crédit photo : Hassene TIAR

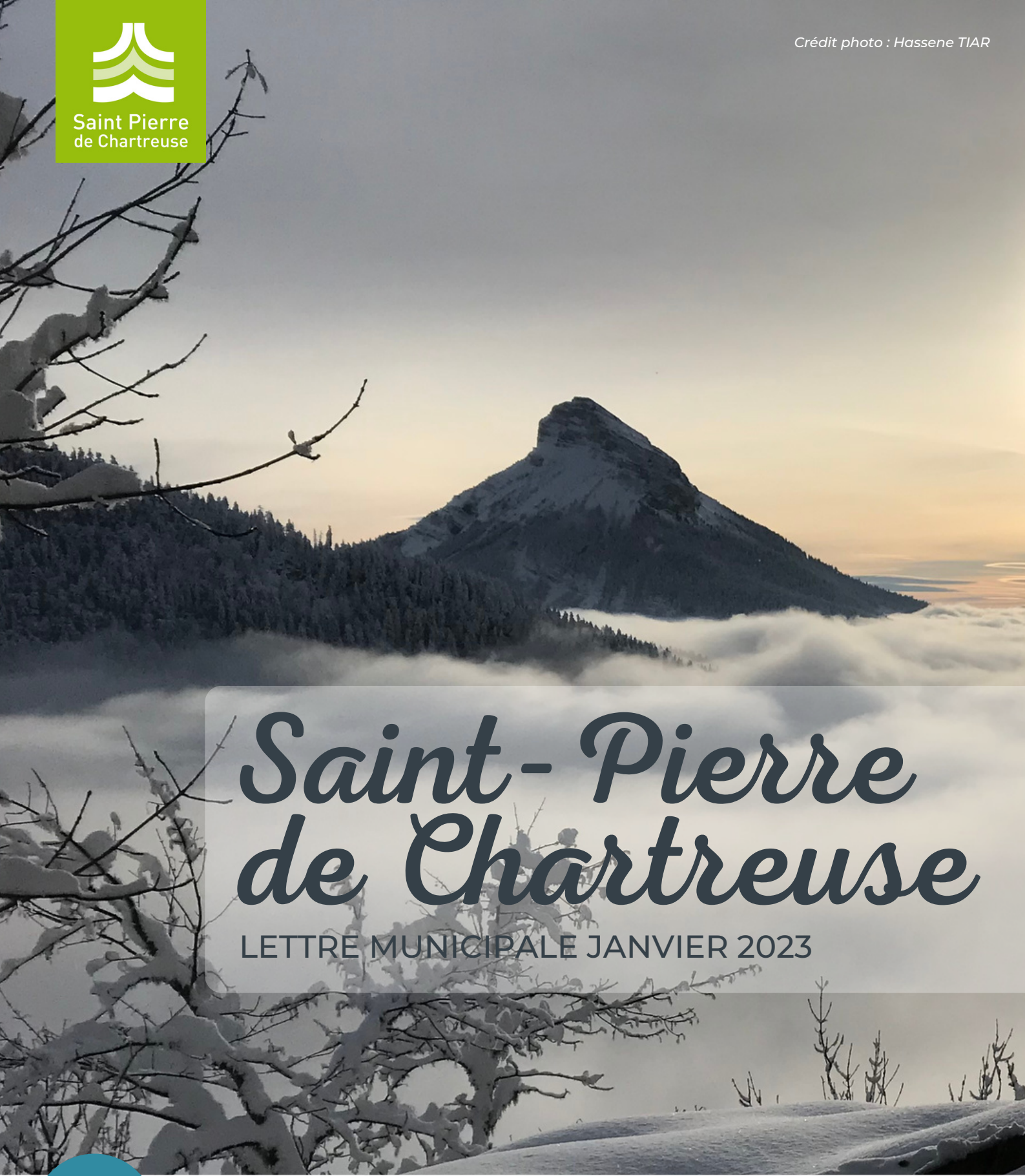

Saint-Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE JANVIER 2023

POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :

Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION LE 11 FÉVRIER 2023

Retrouvez-nous sur : *MairiedeSaintPierredeChartreuse* | *saint_pierre_de_chartreuse* (Créé par Jérôme BARRIS)

SOMMAIRE

01 Édito

02 Vie Municipale

03 Vie Communale

19 Emballé c'est trié !

21 Paiement de proximité

22 Autopartage entre particuliers

23 Forêt de Chartreuse

25 Économie Chartrousine

26 Vie Associative et Culturelle

31 Vie Intercommunale

35 Expression n'appartenant pas à la majorité

36 Numéros utiles

37 Offres d'emploi / Recherche de bénévoles

38 Agenda

39 État Civil de l'année 2022

Vœux 2023 du Maire et du Conseil Municipal, 7 janvier 2023

Transport à la demande

Bilan des vacances de Noël

Jules Lapierre sur son podium à l'Alpe Cermis (Italie)

Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire

Édito

Cher-e-s Chartroussin-e-s,

Cette Lettre municipale de début d'année est l'occasion pour le Conseil municipal et moi-même de vous adresser nos meilleurs vœux pour 2023, avec beaucoup de bonheur, de douceur ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers.

Nous vivons une période de transition, où il nous faudra savoir faire évoluer nos comportements, sans laisser sur le bord du chemin les plus fragiles de nos concitoyens qui n'ont parfois pas de choix possible. En gardant confiance, en étant solidaires, nous avons les moyens de ne pas subir les changements qui sont en œuvre et même au contraire de garder la maîtrise de notre quotidien.

Des premières actions d'aménagement du village et d'amélioration de l'accueil pour les habitants et les visiteurs ont pu être menées en 2022. Avec l'arrivée de notre nouveau responsable des Services techniques municipaux, Stéphane Collion, accompagné de Robert Sirand Pugnet, nous avons à cœur de prendre soin de notre village, de son patrimoine et de ses équipements.

De nombreuses actions « sociales » sont mises en œuvre par la Municipalité et le CCAS, sous le pilotage de Claire Garcin-Marrou, avec la finalité de vous accompagner et de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Avec les associations culturelles locales et sous le pilotage de Guy Becle-Berland, le programme d'animations et d'évènements culturels du village s'enrichit de mois en mois. C'est un nouveau projet culturel qui se met progressivement en place à Saint-Pierre de Chartreuse, pour permettre à chacun de vivre des moments forts de rencontres, d'émotions, de création.

Le projet de nouvelle Maison du Parc de Chartreuse et d'Office de tourisme intercommunal sur le Plan de Ville avance bien. Les bâtiments du Grand Som à La Diat, inoccupés depuis plus de 12 ans, ont été cédés par la CAF du Val de Marne à un investisseur immobilier : il est actuellement en phase de recherche d'un exploitant pour un projet de nouvelle résidence hôtelière de tourisme, qui prendrait place dans l'hôtel historique du Grand Som.

Concernant le projet de Maison de santé au Rez-de-chaussée de l'Ancienne mairie, l'appel d'offres travaux a été relancé. Si tout se passe bien, les travaux démarreront en juin prochain, pour une durée d'un an environ. La Maison de santé devrait ainsi être mise en service au début de l'automne 2024.

Cette année 2023, nous poursuivrons nos travaux sur la transition de notre station touristique, en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Un focus tout particulier sera conduit sur les sujets de la télécabine et du hameau des Essarts. Une nouvelle gouvernance collective sera probablement à inventer, pour notamment partager les risques techniques et financiers. En effet, la collectivité ne sera pas en mesure de porter seule un tel projet. « Il nous faudra ouvrir des voies nouvelles, remplacer la crainte du lendemain par l'enthousiasme et l'envie d'avancer, avoir de l'audace, faire le pari de la réussite, se donner le droit à l'erreur. » Il nous faudra faire-ensemble, c'est comme cela que notre village vivra, rayonnera !

Ces quelques propos sont tirés du discours que j'ai prononcé à l'occasion des vœux de la Municipalité qui se sont tenus ce samedi 7 janvier 2023. Vous retrouverez l'intégralité du discours dans cette Lettre municipale.

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire

VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 9 janvier 2023

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

MAISON DE SANTÉ

Pour le projet de maison de santé en rez-de-chaussée du bâtiment de l'Ancienne Mairie, la Commune a lancé une consultation pour les marchés de travaux. Le marché a été alloti en 18 lots : Désamiantage, Démolition lourde, Fondations spéciales, Maçonnerie - Gros oeuvre, Charpente – Ossature bois – Couverture – Zinguerie, Etanchéité, Menuiseries extérieures bois - Vitrerie – Occultation, Porte automatique, Doublages – Cloisons – Plafonds, Menuiseries intérieures bois, Chapes – Carrelages, Sols souples, Peinture, Métallerie, Electricité, Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Ventilation, Isolation projetée, façades. La date limite de remise des offres était fixée au mercredi 21 décembre 2022. A l'issue de l'ouverture des plis, il a été constaté l'absence d'offre pour les lots n° 8 : Porte automatique, et n° 16 : Métallerie. Le Conseil municipal a décidé de déclarer ces deux lots infructueux et de relancer immédiatement une consultation en procédure adaptée auprès de plusieurs prestataires sélectionnés.

ÉCOLE

Le personnel de l'Ecole et les enseignants ont exprimé le besoin d'un espace de rangement pour les équipements du jardin pédagogique et le stockage de leur matériel : tondeuse, matériel de jardinage etc. Il s'agira d'un chalet en bois de dimensions 2,40 x 1,90 m, avec une toiture deux pans, une porte et une fenêtre. L'entreprise la moins-disante et respectant tous les critères du cahier des charges a été retenue par le Conseil municipale, pour un montant de 5 100 € TTC.

Le directeur de l'Ecole des 4 montagnes souhaite organiser tous les 3 ans un voyage scolaire, afin que chaque enfant de l'école puisse partir en voyage scolaire au moins une fois pendant sa scolarité à Saint Hugues. Pour l'année 2023, le directeur propose un séjour de 5 jours, en classe de découverte à la montagne, du lundi 24 au vendredi 28 avril 2023 à Saint-Font, en Haute Loire. Ce séjour concernera les classes de CP à CM2 et une soixantaine d'enfants. Les thèmes du séjour seront l'astrologie, l'équitation et la randonnée. Le Conseil municipal a décidé de financer ce voyage scolaire à hauteur de 6 000 €.

Dates du prochain Conseil municipal :

Lundi 6 février 2023 à 20h30, salle du conseil

Voeux du Maire et du Conseil municipal

Samedi 7 janvier 2023, salle hors sac de St-Pierre de Chartreuse

Stéphane GUSMEROLI,
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,

Monsieur le Député,
Monsieur le Président du Parc naturel régional de Chartreuse,
Mesdames et Messieurs les Maires et les élus,
Chartroussines, Chartroussins,

Au nom du Conseil municipal et des Services de la Commune, je vous souhaite, à toutes et tous, la bienvenue aujourd'hui pour cette cérémonie des vœux de la Municipalité de Saint Pierre de Chartreuse. Je vous prie de bien vouloir accepter les excuses :

- des sénateurs Cédric Vial, Frédéric Puissat et Michel Savin,
- du Préfet de l'Isère Laurent Prevost,
- et de Céline Dolgopyatoff Burlet, Vice-présidente du Département de l'Isère.

Ils ne pouvaient pas être présents avec nous aujourd'hui et vous présentent aussi leurs meilleurs vœux pour 2023.

C'est avec un grand plaisir, et une certaine impatience, que nous vous retrouvons enfin aujourd'hui, après deux années où nous n'avons pu organiser cette cérémonie, COVID oblige … Finalement, c'est la première cérémonie des vœux depuis les élections municipales en 2020, et c'est ainsi l'occasion pour nous de vous rencontrer à nouveau.

L'équipe municipale est presque au complet aujourd'hui. Sans présenter tous les Conseillers élus en 2020, je vous présenterai uniquement Christine Dumestre, qui nous a récemment rejoints au cours de cette année 2022, suite au départ de Fabienne Barris.

Cette année 2022 ne fut absolument pas comme nous aurions pu l'imaginer ou la souhaiter lors de son commencement. Nous pensions sortir enfin d'une épidémie planétaire, il nous fallut finalement subir une guerre revenue sur le sol européen, une vague de chaleur et de sécheresse, une crise énergétique, et maintenant une vague d'inflation …

Cette année 2023 débute ainsi avec de grandes questions en suspens :

- Allons-nous à nouveau subir une vague de Covid, et l'épidémie aura-t-elle une fin ?
- Verra-t-on s'arrêter le conflit en Ukraine ?
- Saurons-nous prendre les mesures nécessaires de lutte et d'adaptation au réchauffement climatique ?
- Aura-t-on des coupures d'électricité ? Quel sera le niveau des augmentations du prix de l'énergie ?
- Saura-t-on être solidaires et faire face aux fins de mois difficiles pour les plus fragiles d'entre nous, qui subissent de plein fouet l'inflation et les problèmes de logement ?

Plutôt que de s'enfermer dans la panique face à cette situation d'incertitude permanente qui s'installe, notre rôle d'élus doit être de préparer l'avenir et de nous adapter. Nous vivons une période de transition (environnementale, sociale, économique), où il nous faudra savoir faire évoluer nos comportements, sans laisser sur le bord du chemin les plus fragiles de nos concitoyens qui n'ont parfois pas de choix possible. Ceci est aussi vrai à l'échelle nationale/internationale qu'à l'échelle locale, en lien à notre environnement de moyenne montagne : pour illustration, les températures étonnamment douces que nous connaissons depuis de nombreux jours maintenant. Avec tous nos partenaires : l'Etat et son Plan Avenir Montagne, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, le Parc naturel régional de Chartreuse, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, les Communes voisines, et avec vous, entreprises, commerçants, associations, habitants, nous devons travailler et préparer le territoire à cette nécessaire évolution. En gardant confiance, en étant solidaires, nous avons les moyens de ne pas subir les changements qui sont en œuvre et même au contraire de garder la maîtrise de notre quotidien. Une nouvelle vision de notre Territoire de Chartreuse se dessine progressivement, exprimée dans la nouvelle Charte du Parc naturel régional de Chartreuse définitivement adoptée cette année 2022, dans le Projet de Territoire du Cœur de Chartreuse, ou encore plus récemment dans le guide de la marque touristique « Destination Chartreuse ».

Ils expriment des valeurs qui nous ressemblent, qui nous rassemblent, dont on oublie parfois la force, le sens et la beauté, parce qu'elles sont finalement notre environnement quotidien :

- « Depuis près de 1 000 ans, la Chartreuse cultive ses mystères …

- Dépaysante, généreuse, intacte et vivante, la destination Chartreuse invite au ressourcement sous toutes ses formes. D'un col à l'autre, de forêts en alpages et de village en village, l'émeraude des Alpes permet une échappée haute en couleur et en sensations. Fascinante par nature, la Chartreuse possède un supplément d'âme qui rend unique et réjouissante chaque découverte, chaque rencontre et chaque expérience partagée. »

- La Chartreuse est un territoire qui bouge : L'engagement des habitants, l'énergie associative, la vitalité des villages, le sens de l'accueil, des évènements éclectiques, en font un territoire actif qui cultive l'innovation. »

En 2022, nous avons fait le choix de nous faire accompagnés par Jean-François Caron, le Maire de Loos en Gohelle, qui est aussi à l'initiative de la Fabrique des Transitions, et récemment missionné pour le Plan Avenir Montagne. Il a mené au cours de l'automne un « diagnostic sensible » de notre Commune et dans ce cadre a rencontré plusieurs personnalités locales pour nourrir son travail. Il nous en fera une restitution prochainement. Ceci servira de point de départ à tout un travail que nous mènerons ensemble en 2023, sur l'avenir que nous voulons pour le tourisme de notre village-station de Saint Pierre de Chartreuse. Selon lui, il nous faudra être unis, trouver un fonctionnement où chacun a sa place et son rôle à jouer. « Des arbitrages doivent être faits, pour, autour d'une vision partagée, engager de nouvelles relations entre tous.

De nouveaux espaces de construction sur l'avenir sont à travailler ensemble, pour ouvrir une nouvelle étape : la première était organisée autour de la vie ancestrale en montagne, sous la présence et l'influence millénaire des Chartreux ; la deuxième est arrivée par l'essor du tourisme de neige et la « modernité » où St Pierre était pionnière ; la 3ème pourrait se construire autour d'une approche intégrée, autour du sens, de la décélération, du plein air, et du sport nature, du culturel, qui se fécondent et se relient. Il s'agit de développer ici une stratégie qui se démarque notablement des autres stations en mutation, et qui réponde à de vrais besoins des habitants. Il vous faut définir votre ETOILE ».

Marie Lorenzin avait tenu les propos suivants, lors d'un atelier sur la Culture que nous avions organisé en 2020, qui m'avaient beaucoup touché :

"Le travail produit par les associations culturelles participe à la construction d'un « récit ». On s'émeut lors d'un spectacle, on s'étonne soi-même quand on participe à un atelier de pratique artistique, on découvre autrement son environnement lors d'un spectacle de rue, on se sent valorisé par la venue de touristes d'autres régions ou d'autres pays. Cette richesse d'échange nourrit l'élaboration d'un récit sur un territoire. Autant de moyens de contrecarrer un discours facilement défaitiste sur un environnement de moyenne montagne de plus en plus souvent malmené, par des aléas climatiques qui bouleversent les équilibres sociaux et économiques de toute une communauté. Le récit, nourri par l'expérience culturelle, facilite l'apprivoisement, le sentiment d'appartenance. Il donne envie de venir en Chartreuse, il donne envie de découvrir, il peut donner envie de venir vivre. "

Ce discours des vœux, c'est aussi l'occasion pour moi de faire un premier bilan de nos actions municipales menées ou engagées depuis 2020.

Elles sont les premières traductions concrètes de cette nouvelle vision pour notre village-station du Cœur de Chartreuse. Tout d'abord, pour rendre attractif et accueillant notre village, et avant de développer de nouveaux projets, il nous faut assurer des services publics du quotidien de qualité et préserver notre patrimoine communal. C'est ainsi un vaste plan de remise à niveau de nos routes, de nos bâtiments, de notre éclairage public, de nos réseaux d'eau et assainissement que nous avons entrepris. Cela représente des investissements colossaux pour notre village.

Ainsi, trois chantiers importants de réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été réalisés en 2022, sous le pilotage d'Alain Biache et Guy Becle-Berland : à Mollard-Bellet/Brévardière, aux Cottaves/Guillets/Revols et dans le hameau de Cherlieu, avec la création, tant attendue, d'une station locale d'assainissement. C'est ainsi plus de 1,9 M€ HT de travaux qui ont été réalisées, soit 8 000 ml de conduites nouvelles. Je tiens, ici, à remercier la Préfecture et le Département de l'Isère, pour le soutien financier majeur qu'ils nous ont apporté pour ces opérations. Sans ce financement, respectivement de 50 % et de 15 %, il nous aurait été clairement impossible de réaliser de tels travaux.

Avec l'arrivée de notre nouveau responsable des Services techniques municipaux, Stéphane Collion, accompagné de Robert Sirand Pugnet, nous avons à cœur de prendre soin au quotidien de notre village, de son patrimoine et de ses équipements, avec l'ensemble des agents techniques.

De nombreuses actions « sociales » sont mises en œuvre par la Municipalité et le CCAS, sous le pilotage de Claire Garcin-Marrou, avec la finalité de vous accompagner dans votre quotidien et de ne laisser personne sur le bord du chemin : accompagnement social avec la présence du Bus France Service tous les lundi après-midi Place de la mairie depuis un an, aides individuelles, accès à la banque alimentaire, service de transport social à la demande grâce au minibus acquis par la Municipalité, confection et transport de repas à domicile (les repas sont préparés par les restaurateurs du village), etc.

Dans le cadre de l'élaboration de notre Plan Communal de Sauvegarde, nous avons récemment lancé un appel pour recenser les « personnes vulnérables » dans notre village. Vous trouverez à l'entrée de la salle la fiche d'information à remplir et nous retourner si vous voulez être identifié. Dans l'esprit de « faire-ensemble », plusieurs chantiers participatifs se sont tenus depuis l'année 2020, pilotés par Jeanne Gerondeau : remise en état de terrains ou chemins communaux, remise en état des pistes de VTT et du Bikepark à La Diat, traçage de chemins équestres à travers la Chartreuse, réalisation de bancs et de tables de pique-nique en bois, etc. Des premières actions d'aménagement du village et d'amélioration de l'accueil pour les habitants et les visiteurs ont pu être menées : aménagement d'une nouvelle aire de camping-cars, mise en oeuvre de l'adressage des routes et rues du village, rénovation de l'éclairage public,

rénovation du mur du cimetière du Bourg, apaisement de la circulation devant les commerces du Plan de Ville au profit des piétons. Le marché dominical a été déplacé cet été devant les commerces avec succès et des places de stationnement « bleu », à durée limitée, ont été matérialisées pour vous faciliter l'accès aux commerces (même si, parfois, certains ont dû réapprendre à se garer en épi en marche arrière …). Un groupe de travail « déchets » se réunit régulièrement et a permis des premières réalisations : réorganisation des points tri, mise en service d'une cabane à cartons à La Diat, opérations Chartreuse Propre. Merci à Eric Daviaud, élu en charge de l'environnement, pour le pilotage de ce travail.

Sous le pilotage de Fabienne Sauge-Mollaret, l'école a adopté un nouveau projet éducatif, autour de valeurs fortes : Le respect d'autrui, l'égalité des chances, l'acceptation des différences. Des actions y sont menées par l'équipe périscolaire, dans le but de développer la citoyenneté et favoriser le « vivre-ensemble ». L'équipe, conduite par Marie Robveille propose aux enfants des activités très variées, avec des temps forts et des soirées spéciales (il y a même des booms à l'école !). Tout récemment, un premier journal « La gazette des infos croustillantes » a été réalisé par les enfants : Bravo à eux et à toute l'équipe !

Avec les associations culturelles locales et sous le pilotage de Guy Becle-Berland, le programme d'animations et d'évènements culturels du village s'enrichit de mois en mois, à destination des habitants et de nos visiteurs : Fêtes de la Chartreuse, Les Endimanchés, les Rendez-vous du P'tit Son, Archinature, les feux d'artifice, la fête des chevaux comtois, la fête des Artisans, les concerts dans les bars du village, les spectacles et créations artistiques, les évènements sportifs et de loisirs … et j'en oublie ! C'est un nouveau projet culturel qui se met progressivement en place à Saint-Pierre de Chartreuse, pour permettre à chacun de vivre des moments forts de rencontres, d'émotion, de création.

Pour nous assister dans cette dynamique, nous avons recruté cet été 2022 Nathan HAIMOVICI, notre nouveau responsable de la bibliothèque municipale. Il aura aussi comme missions le développement du projet culturel de la Commune et sera l'interlocuteur des associations locales pour tous leurs projets. Je ne serai pas exhaustif et ne citerai pas toutes les actions municipales déjà engagées. Je vous invite plutôt à vous abonner à notre Lettre municipale électronique mensuelle (ou venir la récupérer en mairie en version papier) pour avoir toutes les informations détaillées sur nos actions et la vie du village.

Concernant les projets à venir en 2023 et ces prochaines années :

Le projet de nouvelle Maison du Parc de Chartreuse et d'Office de tourisme intercommunal sur le Plan de Ville avance bien. Il s'agit d'un équipement structurant pour le territoire, et la Commune accompagnera ce projet par la réalisation en 2023 d'un grand parvis piéton devant le bâtiment.

Les bâtiments du Grand Som à La Diat, inoccupés depuis plus de 12 ans, ont enfin été cédés par la CAF du Val de Marne à un investisseur immobilier. Nous sommes en discussion active avec cet investisseur depuis 2 ans et nous échangeons maintenant sur la future destination de cet ensemble de bâtiments. Ils sont actuellement en phase de recherche d'un exploitant, pour un projet de nouvelle résidence hôtelière de tourisme, qui prendrait place dans l'hôtel historique du Grand Som. Concernant le projet de Maison de santé au Rdc de l'Ancienne mairie (sous la salle des fêtes), un premier appel d'offre a été déclaré infructueux en 2022, en raison d'un coût d'opération trop élevé (lié aux hausses des coûts des matériaux et de l'énergie). Nous avons ainsi été amenés à revoir le projet, en concertation avec les professionnels de santé. L'appel d'offres travaux a été relancé. Si tout se passe bien, les travaux démarreront en juin prochain, pour une durée d'un an environ. La Maison de santé devrait ainsi être mise en service au début de l'automne 2024.

Des projets de rénovation énergétique et de transformation de nos bâtiments communaux, anciens et vétustes, sont en cours d'étude :

- Transformation du Foyer de fond et de la salle St Michel à Saint Hugues en locaux multi-activités 4 saisons, avec la possible réalisation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière au bois (qui alimenterait aussi l'école et le Musée départemental Arcabas)

- Création d'un pôle culturel et associatif au RdC de l'Ancienne mairie

> Pour ces opérations, nous bénéficions de subventions du Plan de relance de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Isère, qui nous apportent un soutien sans faille dans nos projets de développement et je les en remercie grandement !

Pour rendre viable ces opérations financièrement, et en complément des subventions acquises, nous envisageons la création de logements dans une partie des locaux, afin de trouver les nécessaires recettes à l'équilibre financier de ces opérations, qui représentent des lourds investissements pour notre commune.

En effet, l'année 2023 reste pleine d'incertitude sur le plan financier, la Commune devant aussi faire face à des hausses fortes du coût de l'énergie. On estime ainsi à ce stade que la facture énergétique pour la Commune risque d'être multipliée par 3 entre 2022 et 2023. Ceci nous amènera à réaliser des choix et établir des priorités pour le budget communal 2023. Sans attendre, nous nous sommes engagés dans un plan de sobriété énergétique, adopté par délibération du Conseil municipal le 7 novembre dernier. C'est pour cette raison que les températures sont actuellement parfois un peu fraîches dans nos salles communales …

Cette année 2023, nous poursuivrons nos travaux sur la transition de notre station touristique, en partenariat étroit avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, qui est accompagnée par le Plan Avenir Montagne de l'Etat et retenue comme territoire pilote.

Pour cet hiver 2022/2023, le Conseil municipal a adopté le 5 décembre dernier tout un plan de diversification des activités, à offrir aux habitants et aux visiteurs, en complément de l'offre de ski alpin de la Communauté de Communes : patinoire sur le Plan de Ville, animations et spectacles, activités badminton et tennis de table à la salle des fêtes, et, quand il y aura de la neige : ski nordique, espaces luges, ski de randonnée, nouveaux parcours raquettes, …

Pour nous projeter plus loin dans l'avenir du tourisme en Chartreuse, dès ce mois de janvier 2023, nous allons lancer un travail de co-construction de scénarios de projet touristique « de La Diat à La Scia », pour nous permettre de prendre des décisions quant aux projets opérationnels que nous souhaitons et pourrons déployer dans les années à venir, sur l'ensemble des « étages » de la Commune : La Diat, Le Bourg, Les Essarts et La Scia. Un focus tout particulier sera conduit sur les sujets de la télécabine et du hameau des Essarts. Ce travail sera mené avec l'ensemble des forces vives du village, et aussi nos différents partenaires institutionnels. Une nouvelle gouvernance collective sera probablement à inventer, pour notamment partager les risques techniques et financier. En effet, la collectivité ne sera pas en mesure de porter seule un tel projet.

Nous vous invitons à prendre une part active à ce travail collectif sur l'avenir du tourisme à Saint-Pierre de Chartreuse. Merci de vous faire connaître auprès de l'Accueil de la mairie (accueil@saintpierredechartreuse.fr, ou de nous laisser vos coordonnées aujourd'hui), en laissant votre nom, qualité et coordonnées.

Pour conclure, je citerai des propos du « Cluster Montagne » (c'est le réseau des acteurs français de l'aménagement touristique de la montagne, qui existe depuis plus de 10 ans maintenant), tirés de son « cahier de Tendances » n°4 sorti en novembre dernier.

Ils illustrent parfaitement notre posture actuelle :

- « L'imprévisibilité s'accélère.
- Il nous faut ouvrir des voies nouvelles, montrer qu'un futur différent est possible, remplacer la crainte du lendemain par l'enthousiasme et l'envie d'avancer.
- Pour cela, il s'agira d'avoir de l'audace, changer de perspectives, faire le pari de la réussite, se donner le droit à l'erreur, tomber pour mieux se relever.
- Finalement « Oser oser » : L'établissement de nouveaux standards se nourrit toujours de prise de risques.
- C'est dans la nature humaine, lorsqu'elle est poussée dans ses retranchements, lorsqu'elle se trouve face au mur, de savoir révéler tout son potentiel d'innovation et d'adaptabilité. »

> « Il nous faudra « faire-ensemble » c'est comme cela que notre village vivra, rayonnera ! »

Je suis fier d'être le Maire de ce village vivant qu'est Saint-Pierre de Chartreuse. Je tiens à vous remercier tous (habitants, associations, agents municipaux, élus, partenaires), pour votre engagement dans la vie de notre village. L'avenir de Saint Pierre de Chartreuse vous appartient !

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite à nouveau à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023. Beaucoup de bonheur, de douceur pour 2023, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers !

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
stephane.gusmeroli@saintpierredechartreuse.fr

Rejoignez cet hiver la Combe de l'Ours et Le Planolet depuis le centre du village de Saint-Pierre de Chartreuse sans voiture !

Un service gratuit de transport à la demande est assuré pendant l'hiver par la mairie de Saint-Pierre de Chartreuse, avec son minibus 8 places "Citiz". Il est ouvert à tous, pour se rendre à la Combe de l'Ours, au Planolet depuis le centre du village de Saint-Pierre de Chartreuse.

Ce service est proposé uniquement sur réservation, au plus tard la veille (jusqu'à 17h) pour le lendemain.

Pour réserver votre trajet rdv sur :

https://prestataire.for-system.com/z8501e4f127367x127367_fr-Mairie-de-St-Pierre-de-Chartreuse.aspx?Param/IdProprio=12584

Ce service est proposé dès l'ouverture de la Station de ski Cœur de Chartreuse :

- Les samedis et dimanches de janvier 2023.
- Tous les jours **sauf le lundi du 4 au 19 février 2023.** *(Avec la possibilité d'étendre le service jusqu'au 4 mars 2023 selon la demande).*

PENSEZ À RÉSERVER L'ALLER ET LE RETOUR !

Plus d'informations sur :

https://www.saintpierredechartreuse.fr/transports/transport-a-la-demande

Cécile LASIO
1ère adjointe en charge du tourisme
cecile.lasio@saintpierredechartreuse.fr

Affaires Sociales – Permanences en MAIRIE - Samedi matin :

Permanence affaires sociales :
Tous les samedis matin en Mairie, avec ou sans rendez-vous de 9h à 11h30.

Contact - Claire GARCIN-MARROU, élue en charge des affaires sociales : **06 76 06 72 25**

Repas de Noël 2022
Les Enfants de l'Ecole des 4 Montagnes chantent lors du repas des Anciens :

Le mardi 13 décembre 2022, le repas des Anciens, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de St-Pierre de Chartreuse s'est déroulé aux Chalets de St-Hugues. L'équipe de Nicolas Vezutti a accueilli avec bienveillance, écoute et générosité, accompagnée par les administratrices de la société civile du CCAS qui se sont rendues disponibles pour cet événement. Le menu concocté par les cuisinier.e.s de l'établissement a été dégusté par une cinquantaine de convives.

Cette édition a été marquée par un charmant concert des enfants de l'École des 4 Montagnes qui ont traversé la route pour rejoindre les Aînés. Au programme, des chants d'Afrique, d'engagements, de solidarités etc... qui a réchauffé les coeurs : un grand remerciement à toute l'équipe pédagogique et aux enfants pour cette mobilisation musicale.

Ce moment de partage culinaire a été aussi l'occasion pour échanger, à la fin de repas et autour d'un feu de cheminée, sur la vie au village, sur les remarques, les questions, en présence de Monsieur le Maire, et Madame l'élue déléguée aux Affaires Sociales. Tous les participants sont repartis avec la lettre municipale de décembre, un questionnaire dédié aux personnes de + de 65 ans, qui permettra de recenser la satisfaction sur l'existant, de faire le point sur les besoins, et pour se projeter ensemble sur l'avenir du village à co-construire !

Claire GARCIN-MARROU
Élue en charges des affaires sociales
claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr

Le lien entre les âges - Questionnaire :

Pour construire ensemble la politique sociale de la Municipalité dédiée aux Seniors, et comme annoncé dans la Lettre de novembre dernier, je vous propose de répondre à un questionnaire :

Saint Pierre de Chartreuse

Affaires Sociales
A tous les Seniors à partir de 65 ans
Décembre 2022

La feuille de route des « Affaires sociales » est en cours de réalisation. Elle s'appuie sur l'existant et sur les besoins des habitants, en vue d'ajuster les réponses qui peuvent être de natures différentes : des actions, des postures, des liens à officialiser, des partenariats à tisser ou à confirmer…

Le questionnaire proposé intègre des thématiques variées, en vue d'effectuer un recensement de vos besoins, de connaitre le degré de satisfaction des actions existantes, et de recueillir votre disponibilité à « faire ensemble ».

Le questionnaire *(dont l'entête présenté ci-contre)* **a été remis ou envoyé aux 200 administrés âgés de 65 ans et plus résidant sur la Commune.**

La cinquantaine de questions élaborées par l'équipe du CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse permettent de poursuivre le dialogue avec vous toutes et tous qui représentez donc 1/5ème de la population du village. Il a pour objectif de recueillir vos besoins, vos envies, vos attentes, vos remarques.

Que vous soyez résidents permanents ou en résidences secondaires, familles du territoire ou nouveaux arrivants, je vous invite à retourner vos réponses en Mairie. N'hésitez pas à aborder les sujets qui manquent sur la dernière partie du questionnaire ouvert à votre parole ! Vous pouvez répondre anonymement si vous le préférez.

Pour mémoire, voici le calendrier précisant la suite de la démarche :

- **SEMAINE DU 7 JANVIER :**
  Délai pour retour des questionnaires en Mairie.
- **SEMAINE DU 23 JANVIER :**
  Nouveau délai pour le retour des questionnaires en Mairie.
- **SEMAINE DE 28 FÉVRIER :**
  Atelier de restitution de vos réponses

« Seniors », « Anciens », « Mémoires », retrouvons-nous pour co-construire l'année à venir 2023 !

Claire GARCIN-MARROU
Élue en charges des affaires sociales
claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr

VIE COMMUNALE

Affaires sociales

PCS – Plan Communal de Sauvegarde :

Au vu du peu de retour des fiches PCS, je me permets de vous interpeller à nouveau pour la mise à jour de la liste des « personnes vulnérables ». Si vous vous sentez concerné.e.s par le sujet, je vous remercie de faire parvenir en Mairie la fiche recto-verso ci-jointe ou de venir compléter cette fiche disponible à l'accueil de la Mairie.

La Commune est en cours de mise à jour de son PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Ce document obligatoire, a pour objet, d'organiser en amont, en lien avec les Services de la Préfecture, les secours à la population et les procédures à mettre en oeuvre, en cas d'urgence ou de nécessité lors d'évènements majeurs : inondation, incendie, canicule, etc…

En tant qu'élue déléguées aux Affaires Sociales, et en lien avec les services de la Mairie, je vous sollicite pour dresser la liste des publics dits « vulnérables » (isolés, âgés ou handicapés), habitant.e.s de Saint-Pierre de Chartreuse, qui souhaitent être recensé.e.s. La Collectivité est tenue, par la loi RGPD concernant la collecte des données personnelles, de demander l'autorisation à chacun et chacune de vous, pour cette inscription sur la liste.

Par ailleurs, c'est également l'occasion de dresser la liste des personnes souhaitant se déclarer en « réserve », pour se mettre à disposition ou mettre à disposition leurs ressources en cas de déclenchement du PCS.

Ces listes seront connues de la Mairie, mises à jour, et transmises à la Préfecture de l'Isère. En retournant ce document, vous autorisez la détention de ces données par la Mairie, auprès de laquelle vous pourrez vous adresser à tout moment pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification.

Claire GARCIN-MARROU
Élue en charges des affaires sociales
claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr

Aides sociales - Acteur de la lutte contre la précarité énergétique :

Face à la Hausse des prix de l'énergie, le gouvernement va attribuer trois aides exceptionnelles pour aider les clients à payer leur facture d'énergie.

Cheque Energie exceptionnel

12 millions de bénéficiaires aux revenus les plus modestes
Bénéficiaires du chèque énergie 2022 (RFR/UC < 10 800 €) : **200 €**
Nouveaux bénéficiaires (10 800 € ≤ RFR/UC < 17 400 €) : **100 €**
Les Chèques Energie » seront envoyés aux bénéficiaires entre le 12 décembre 2022 et le 3 février 2023

Un Chèque exceptionnel opération Fioul

1,6 million de bénéficiaires aux revenus les plus modestes
Bénéficiaires du chèque énergie 2022 (RFR/UC < 10 800 €) : **200 €**
Nouveaux bénéficiaires (10 800 € ≤ RFR/UC < 20 000 €) : **100 €**
Pour 170 000 clients ayant utilisé leur dernier chèque énergie pour payer du fioul, les Chèques Energie » ont été envoyés la semaine du 14 au 18 novembre 2022.
Pour les autres bénéficiaires (1,4 million), ils devront faire une demande sur le portail https://chequefioul.asp-public.fr

Chèque exceptionnel bois

Ce chèque vient d'être décidé (il sera envoyé en 2023), les modalités sont en cours de création par la DGEC

Tous ces chèques sont **cumulables**, et seront **utilisables** pour toutes les énergies.
les bénéficiaires pourront utiliser l'ensemble de ces chèques à EDF, même fioul ou bois, pour régler leurs factures d'électricité ou de gaz.

Claire GARCIN-MARROU
Élue en charges des affaires sociales
claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr

Saint Pierre de Chartreuse

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Fiche d'information à retourner à la Mairie

FICHE DE LIEN SOCIAL :

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : .....

Adresse : .....

E-mail : ..... @ .....

N° tel. fixe : ..... N° tel. portable : .....

Motif de la vulnérabilité (handicap, handicap appareillé, personne âgée, isolement,) :

.....

MÉDECIN TRAITANT :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° tel. : .....

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

Lien de parenté : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° tel. fixe : ..... N° tel. portable : .....

INTERVENANT À DOMICILE :

Service d'aide à domicile - Contact : .....

Infirmière à domicile - Contact : .....

Autres (précisez) : ..... Contact : .....

Date : / /

Signature :

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

RÉSERVE COMMUNALE DE SAUVEGARDE

Fiche d'information à retourner à la Mairie

IDENTIFICATION :

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Adresse : .....

E-mail : ..... @ .....

N° tel. fixe : ..... N° tel. portable : .....

HÉBERGEMENT DE PERSONNES SINISTRÉES

Oui, je peux héberger sous mon toit ..... (Nombre) personnes en cas de crise majeure sur la commune.

Observations : .....

.....

.....

MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL :

Matériel proposé : .....

.....

.....

AIDE DIVERSE / COMPÉTENCES PARTICULIÈRES :

Compétences particulières / langues pratiquées :

.....

.....

Date : / /
Signature :

Bilan des vacances de Noël

Malgré le manque de neige, grâce à l'implication des membres du collectif nouvelles Traces en Chartreuse, des commerçants, des hébergeurs, des associations culturelles et sportives, des équipes de l'office de Tourisme et des élus, de nombreuses activités ont pu être proposées, ce qui a permis d'offrir de belles vacances de Noël aux visiteurs et habitants.

Les investissements offrant des activités diversifiées, comme la patinoire synthétique, ont prouvé leur utilité et le dynamisme de l'Association LR Évènement a été largement récompensé par une exceptionnelle fréquentation. Les acteurs du territoire (hébergement, restauration, activités, complexes bien-être…) ont bien travaillé, démontrant que, même sans neige, la Chartreuse et particulièrement notre village-station de Saint-Pierre de Chartreuse attirent et permettent de faire vivre des moments de rencontres chaleureuses.

Le domaine skiable Cœur de Chartreuse est prêt à ouvrir, dès que les conditions d'enneigement le permettront. L'ensemble des acteurs attend maintenant la neige afin de pouvoir offrir du ski alpin, du ski nordique et les nombreuses activités de glisse, très attendues par les amoureux des activités hivernales en Chartreuse. En attendant, les hébergements pour les vacances de février se remplissent de manière tout à fait convenable.

Pour rappel, les horaires et les tarifs de la patinoire sont :

Jusqu'au 3 février 2023 (*Hors vacances scolaires*) :	**Jusqu'au 3 février 2023** (*Vacances scolaires*) :
Mercredi de 13h à 19h Vendredi de 16h à 21h Samedi de 13h à 18h Dimanche de 11h à 17h	Tous les jours de 11h à 19h Nocturnes les vendredis soirs

TARIFS :

- Moins de 5 ans : 3€
- Ado de 8 à 14 ans : 4€
- Adultes : 6€

Glisse : Patins ou rollers - matériel hockey
Privatisations possibles en matinée ou en soirée (nocturne)
Plat chaud ou casse croûte sur réservation à partir de 15€/personne
Snack : Boissons chaudes, vin chaud et boissons canettes

Thé, café et chocolat - Kit cass'croute/apéro - Frites et Hot Dogs Chartroussin à partir du 20 janvier 2023

Cécile LASIO
1ère adjointe en charge du tourisme
cecile.lasio@saintpierredechartreuse.fr

La patinoire en Chartreuse - Plan de ville de St-Pierre de Chartreuse

LA PATINOIRE
EN CHARTREUSE

www.lapatinoireenchartreuse.fr

PATINS ET ROLLERS
ENFANTS/ADULTES
BUVETTE CROC
ANIMATIONS

HOCKEY | CURLING | JEUX | NOCTURNES

HORS VACANCES SCOLAIRES
MERCREDI DE 13H À 19H
VENDREDI NOCTURNE DE 16H À 21H
SAMEDI & DIMANCHE DE 10H A 19H
+ SOIRÉES SPÉCIALES ANIMATIONS

VACANCES SCOLAIRES
TOUS LES JOURS DE 11H A 19H
+ SOIRÉES SPÉCIALES ANIMATIONS
+ NOCTURNE LE VENDREDI

ESPACE DE GLISSE PATINS ET ROLLERS
SAINT PIERRE DE CHARTREUSE
PLAN DE VILLE

Réservations / privatisation / partenariat :
lapatinoireenchartreuse@gmail.com

Géré et animé par l'association
LR Evènements

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
isère ATTRACTIVITÉ
Saint Pierre de Chartreuse
DESTINATION CHARTREUSE

Pause sportive - Badminton et ping-pong dans la salle des fêtes

St-Pierre Chartreuse, Salle des fêtes

Risque de coupure d'électricité cet hiver : les dispositions communales lors des « délestages »

La situation particulière pour cet hiver rend possible un déséquilibre entre la production et la consommation d'électricité en France et en Europe. Pour préserver l'ensemble du système électrique, le gouvernement, à travers RTE, pourrait avoir recours à des coupures de courant, en janvier prochain. Ces coupures, appelées délestages, devraient être localisées, ponctuelles et limitées à deux heures, uniquement en semaine. Elles devraient intervenir, soit entre 8h00 et 13h00, soit entre 18h00 et 20h00.

Afin d'être informé dans les meilleurs délais d'un délestage concernant votre domicile, il est vivement recommandé de s'inscrire sur le site : monecowatt.fr afin d'obtenir par **mail ou SMS** une alerte en temps réel.

Notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse s'est préparée à subir un tel délestage, et a prévu en conséquence une organisation de ses services et des dispositions en faveur des administrés vulnérables, selon le cadre imposé par la Préfecture de l'Isère.

À L'ÉCOLE :

En cas de coupure le matin :

- Une information sera donnée dans le cahier de liaison la veille.
- L'accueil se fera à partir de 11h30 si la coupure est terminée, sinon l'accueil se fera à partir de 13h20.
- Les parents doivent accompagner les enfants à l'école.
- Le repas sera assuré si la coupure est terminée à 11h30 et les enseignements sont dispensés l'après-midi.

En cas de coupure à partir de 18h :

- Une information sera donnée dans le cahier de liaison la veille.
- Le périscolaire ne sera plus assuré à partir de 17h30.
- Les parents doivent venir chercher les enfants au plus tard à 17h30.

À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE / AGENCE POSTALE ET LA BIBLIOTHÈQUE :

- L'accueil physique en mairie sera assuré.
- L'agence postale sera fermée durant la coupure, aucune opération n'étant possible.
- La bibliothèque sera fermée (si coupure un mercredi)

Dans la Lettre municipale de décembre dernier, il a été proposé aux personnes vulnérables de s'identifier auprès de la Mairie par un questionnaire à compléter et retourner. Les personnes, qui se sont ainsi identifiées, seront contactées la première quinzaine de janvier, afin d'évaluer leurs besoins en cas de coupure affectant leur logement.

Retrouvez la lettre municipale du mois de décembre 2022 sur : saintpierredechartreuse.fr/journal-municipal

Information importante : La salle hors-sac fera office de lieu d'accueil, et sera ouverte pour les personnes vulnérables qui le souhaitent, durant le temps de la coupure de 2h intervenant le matin entre 8h-13h ou le soir à partir de 18h. Un élu assurera l'accueil.

Christine DUMESTRE
Conseillère municipale

À compter du 1er janvier 2023,

Désormais tous les emballages plastiques se trient ! Les colonnes bleues vont donc disparaître au profit de colonnes jaunes.

Attention !
La transformation des colonnes bleues en colonnes jaunes est en cours et prendra encore quelques semaines. Dans l'intervalle et dès le 1er janvier, les colonnes bleues peuvent aussi recevoir les emballages et les papiers de manière indifférenciée. N'hésitez donc pas à y déposer vos emballages et papiers, de la même manière que dans la colonne jaune !

Eric DAVIAUD
06 87 86 25 21
eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Mémotri

TOUS LES EMBALLAGES ET **TOUS** LES PAPIERS

- Bien vidés
- Non lavés
- En vrac
- Séparés

EMBALLAGES EN VERRE

Emballages en plastique

Petits cartons

Emballages en métal

LE TRI PLUS SIMPLE !

Papiers

COMPOST

ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.

www.coeurdechartreuse.fr

CITEO

SavoieDéchets

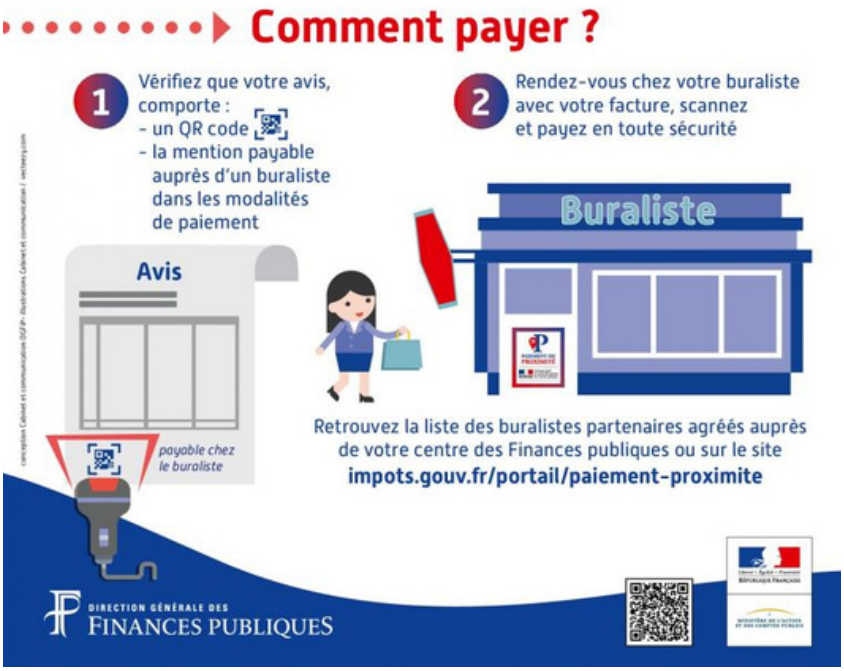

PAIEMENT DE PROXIMITÉ
Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public *(avis de cantine, de crèche, d'hôpital...)* inférieures à 300€. Les buralistes partenaires afficheront le logo ci-contre.

Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300€, et par carte bancaire.

Retrouvez les bureaux partenaires sur :
impots.gouv.fr/paiement-de-proximite

NOTER QU'À SAINT LAURENT DU PONT, ON RETROUVE 2 TABACS PARTENAIRES :

- LE TABAC DE SAINT LAURENT : 26 Avenue Jean Jaurès
- LE TABAC PRESSE : 1073 Route de Villette

Olivier JEANTET
2ème adjoint en charge des finances
olivier.jeantet@saintpierredechartreuse.fr

AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS

Le Parc de Chartreuse - Réunion Autopartage

Réunion Autopartage le mardi 31 janvier à 18h30 :

Suite à l'article "PARTAGER UNE VOITURE" publié dans le journal d'octobre dernier, plusieurs Chartroussins se sont montrés intéressés par l'autopartage. Nous organisons une réunion publique pour approfondir le sujet des possibilités d'autopartage existantes ou à venir sur Saint-Pierre de Chartreuse ce mardi 31 janvier à 18h30 à la Mairie. Si vous êtes interpellé par le sujet, n'hésitez pas à venir.

Pour consulter la lettre du mois d'octobre rendez-vous sur :
saintpierredechartreuse.fr/journal-municipal

Eric DAVIAUD
06 87 86 25 21
eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Parc naturel régional de Chartreuse

Groupement de sylviculteurs Chartreuse Isère

CNPF

BOIS DE CHARTREUSE
Comité Interprofessionnel Bois de Chartreuse

Forêt de Chartreuse - Attention aux coupes trop fortes !!

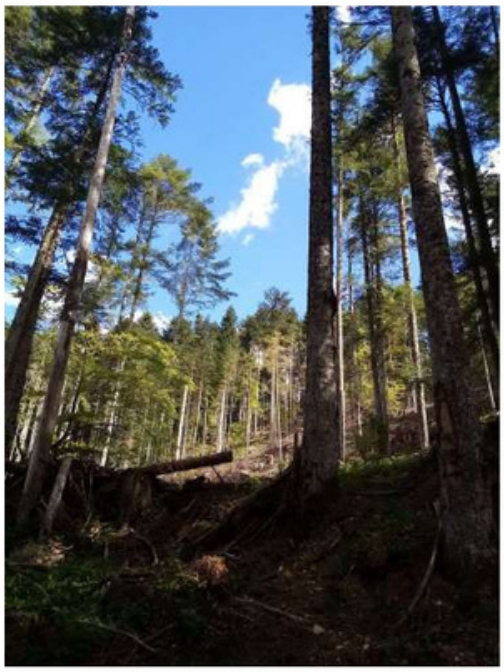

La Chartreuse, une forêt de montagne qui produit du bois recherché

Avec l'envolé de la demande en bois, les forêts de Chartreuse et les bois qu'elles produisent suscitent un grand intérêt. En effet, le massif compte près de 25 000 ha de forêt privée répartie entre plus de 17 000 propriétaires forestiers. La qualité des bois est même reconnue par une AOC depuis fin 2018. Malgré la faible surface moyenne par propriétaire (1,5ha), le massif de Chartreuse bénéficie d'un réseau de propriétaires forestiers structurés en associations qui représente près du tiers de la surface de forêt privée. En général, ces propriétaires s'informent et se forment sur la gestion forestière et connaissent bien les acheteurs de bois ou font appel à des gestionnaires forestiers.

Une gestion des forêts essentielle au maintien de leurs rôles

La gestion des forêts du massif s'appuie sur les principes de la futaie irrégulière. Il s'agit d'un mode de gestion adapté à la forêt de montagne qui évite les coupes rases et donc la mise à nu des sols sur de grandes surfaces. Pour simplifier, il s'agit de prélever régulièrement, tous les 8 à 12 ans environ, des volumes de bois n'excédant pas le ¼ des volumes de bois sur pied. Bien réalisée, cette gestion permet la production dans le long terme de bois de qualité et le maintien de forêts en bonne santé qui protègent contre les chutes de rochers.

Une méconnaissance de la gestion forestière qui peut profiter à certains

Malheureusement, de nombreux propriétaires forestiers n'ont pas une connaissance suffisante de leur patrimoine, au point, parfois, de découvrir leur forêt lorsqu'une proposition d'achat de bois leur est faite. Cette ignorance peut leur coûter cher ainsi qu'à leurs voisins et à la collectivité. Pour un propriétaire forestier peu informé, il est forcément difficile de savoir si les sommes proposées ou les volumes calculés pour l'achat de bois sur pied sont en lien avec la réalité. Et une fois que la coupe est réalisée, il ne reste plus au propriétaire qu'à constater les dégâts...

Des coupes fortes aux effets non négligeables pour la santé des forêts et les paysages

Car les coupes trop fortes en forêt de montagne peuvent avoir des conséquences non négligeables. Tout d'abord, les arbres qui restent en place sont exposés au soleil et stressés par la disparition d'une certaine « ambiance forestière ». Cela entraine très souvent un dépérissement de ces arbres mais aussi de ceux présents sur les parcelles voisines, également exposés. Ensuite, la mise à nu des sols peut avoir des conséquences et entrainer érosion et chute de bloc dans les secteurs de fortes pentes. Cela libère également le carbone contenu dans le sol, ce qui n'est pas neutre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. La lumière arrivant au sol peut entrainer l'explosion de végétation limitant la régénération naturelle de la forêt. Enfin, ces coupes impactent les paysages. Car, par effet « tâche d'huile » elles ont tendance à s'élargir au fil des années et des propriétaires voisins obligés de couper suite à des attaques de ravageurs ou cédant à la tentation d'acheteurs peu scrupuleux.

Avant toute décision, se renseigner et s'informer

Il existe des solutions pour limiter ces risques. La plus simple, quand on est propriétaire forestier, est de se renseigner avant de prendre toute décision en prenant contact avec les groupements de sylviculteurs locaux et les techniciens du Centre National de la Propriété Forestière. Ils sont là pour donner gratuitement aux propriétaires forestiers toutes les informations nécessaires pour préserver la gestion durable des forêts de Chartreuse.

Contacts utiles :

- Groupement de sylviculteurs Chartreuse Isère - bruno.montagnat@orange.fr

- Centre national de la propriété forestière (secteur Chartreuse-Isère) – juliette.venturini@cnpf.fr

Un cadre réglementaire à ne pas négliger

En Isère, l'Etat oblige tout propriétaire forestier sans document de gestion à lui demander une autorisation s'il réalise ou fait réaliser une coupe sur une surface de plus de 2ha enlevant plus de la moitié du volume des arbres (arrêté n°2007-04583). De plus, toute coupe rase de plus de 1ha doit être suivie d'un renouvellement du couvert forestier dans les 5 ans (arrêté n°2009-06809). Plus d'informations sur www.isere.gouv.fr , rubrique « politiques publiques ».

« La gestion forestière ne doit pas consister à uniquement enlever les beaux arbres et laisser tout le reste » →

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE

ÉCOnomie chartrousine

Newsletter n° 3 - décembre 2022

Éco défis en Chartreuse

Participez au défi !

Un label mis en œuvre par la CMA en partenariat avec le Parc naturel régional de Chartreuse, qui sensibilise, mobilise et valorise les entreprises qui mettent en place des actions concrètes pour améliorer leur empreinte environnementale et sociétale.

Comment ça marche ?
Choisissez parmi 44 défis dans les thématiques : déchets, produits, eau, mobilité, énergie, et enjeux sociétal.

Les candidats au label bénéficient d'un accompagnement par la CMA pour la mise en place d'actions.

+ d'infos :
nicolas.chaton@cma-auvergnerhone-alpes.fr (Savoie)
olivier.dequick@cma-auvergnerhone-alpes.fr (Isère)

ACTUALITÉ

Ferme lombricole de Savoie

Du bio dans un ancien site industriel !

ZA DU MAILLET - 175 CHEMIN DU CANAL
73360 LES ECHELLES
06 75 24 62 31

Rudy Lauberton a rejoint la Chartreuse au printemps 2022. Ce producteur s'est implanté dans l'ancien site industriel Clipsol. Rudy produit des champignons, des endives et du lombricompost !
Polyvalent et autodidacte, cet ancien chaudronnier, cariste puis éducateur spécialisé pour personnes en situation de handicap, est devenu chef d'entreprise en 2011. D'un début de lombricomposteur dans son appartement, les champignons puis la culture d'endive sont venues compléter son offre.

Aujourd'hui sa production occupe un espace de 700m² où il a créé 3 salles en gestion atmosphérique qui lui permettent de produire :

- des champignons de Paris : environ 1 Tonne/semaine
- des endives pleine terre de Novembre à Mars. (3 Tonnes / mois)

Il utilise aussi toute la cave du bâtiment soit 2 800m² où il fait pousser à partir de substrat des shiitakés, pleurotes gris et jaunes et du pholiote (300 kilos de chaque / mois).

Ce substrat, une fois utilisé, nourrit le compost qui sera réutilisé l'année d'après. Une belle réussite d'implantation d'entreprise dans une friche avec une **production 0 déchet !**

Son activité emploie **7 personnes dont 4 personnes en insertion**.

100% Bio, ses clients sont des magasins bio et des restaurants des bassins Chambérien, Annecien et Albertvillois. En Cœur de Chartreuse vous pouvez trouver ses produits chez Papilles & Papotes ou venir directement à l'exploitation.

OUVERT AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 16H

+ d'infos :
www.facebook.com/rudy.lauberton

CONTACT
Pôle tertiaire - 2 Zi Chartreuse Guiers - 38380 Entre-deux-Guiers - 04 76 66 65 35

EN LIGNE
www.coeurdechartreuse.fr

INSCRIVEZ-VOUS
economie@cc-coeurdechartreuse.fr

Pour consulter la revue intégrale rendez-vous sur :
coeurdechartreuse.fr/eco-chartrousine-n3

Jules Lapierre sur son podium à l'Alpe Cermis (Italie) manche de coupe du monde de ski de foula

JULES LAPIERRE SUR LE PODIUM À L'ALPE CERMIS (ITALIE) MANCHE DE COUPE DU MONDE DE SKI DE FOND

BRAVO À JULES LAPIERRE

Dantesque, Jules Lapierre vient de réaliser un exploit devant une armada de norvégiens. Il prend une troisième place sur la remontée d'une piste de ski alpin avec des passages à 28%.

14ième podium d'un français en coupe du monde.

Ski Nordique Chartreuse

Tes entrainements sur la montée de l'Emeindras et du Charmant Som ont certainement forgé ton destin!!!

Le Ski Nordique Chartreuse te félicite

BAL des
Musifolk 4 JEUDIS
Bal Folk
9 - 16 - 23 février & 2 mars 2023
BAL ET INITIATION tout public
Animation musicale par
" Sacabal " et groupes locaux
Salle HORS SAC de St Pierre de Chartreuse
à partir de 18h
petite restauration
tout à 1 €
Entrée Gratuite
https://www.musifolk.fr
Réalisation organisation par musifolk , imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

Le Club Photosom : Exposition photo "nous deux" du 11 au 19 février 2023 :

- **DU 11 AU 19 FÉVRIER 2023 :**

Le club PHOTOSOM de St Pierre de Chartreuse, organise une **exposition photo sur le thème « Nous deux »**, du samedi 11 février au dimanche 19, salle des Arts, au cœur du village, à côté de la Mairie.

- **L'ENTRÉE EST GRATUITE,**
l'accueil se fera de 14h à 18h en semaine et de 10h à 18h le week-end.

Challenge des Nocturnes de Chartreuse - 4 courses à venir en Janvier et Février 2023 :

- **MERCREDI 25 JANVIER 2023 :**
Le Sappey-en-Chartreuse
- **MERCREDI 08 FÉVRIER 2023 :**
La Ruchère - Course enfants
- **MERCREDI 22 FÉVRIER 2023 :**
St-Hugues de Chartreuse - Finale

Plus d'informations sur :

Site internet : www.ski-chartreuse.com
Page facebook : @nocturnes chartreuse

Mail : nocturnes.chartreuse@gmail.com
Téléphone : 06 70 76 68 62

Marché de Noël :

Le 11 décembre 2022 s'est tenu le marché de Noël dans la salle des fêtes de St-Pierre de Chartreuse, un moment très convivial et chaleureux rythmé par de nombreuses animations pour vivre au mieux la magie de Noël :
Contes, spectacle Capharnüm, chorale, tombola, remise des prix du concours de dessins...

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'organisation du marché de Noël :
La mairie de St-Pierre de Chartreuse, les services communaux, les associations (Pic Livre, Graine de Son, Club des sports) les artisans et créateurs présents et tous les bénévoles du Comité d'animation !

Concours de dessins "Le renne du Père Noël" 2022 :

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Comité d'Animation de Saint-Pierre-de-Chartreuse a organisé un concours de dessins sur le thème "le renne du Père Noël" ouvert aux enfants habitants et/ou scolarisés sur la commune de St-Pierre de Chartreuse.

La remise des prix s'est déroulée au marché de Noël en présence du père Noël, nous tenons à remercier les nombreux participants au concours et tenons à féliciter les trois gagnants :
Lylian MICHEL, CLarisse MICHEL et Jessica VENTURA

Les dessins des enfants qui ont participé au concours sont disponibles en Mairie. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez venir les récupérer en vous présentant à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture.

Catégorie 6 - 8 ans :
Clarisse MICHEL

Catégorie 3 - 5 ans :
Lylian MICHEL

Catégorie 9 - 12 ans :
Jessica VENTURA

« Parades nuptiales en Turakie » Samedi 21 janvier 2023, à 20 h, à la salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Chartreuse :

A l'invitation de l'association Les Endimanchés, la compagnie Turak est de nouveau à Saint-Pierre-de-Chartreuse pour présenter « Parades nuptiales en Turakie », le samedi 21 janvier 2023, à 20 h, à la salle des fêtes. Un spectacle (créé en 2017 aux Subsistances à Lyon) drôle et tendre sur la rencontre amoureuse depuis la nuit des temps, de et par Michel Laubu ; mise en scène Emili Hufnagel, régie plateau et lumières Pierrick Bacher. Pour tout public à partir de 10 ans (durée 1 heure).

En Turakie, le comportement amoureux est inspiré de toutes les parades nuptiales que l'on peut observer dans le monde animal et parmi les humains. Choisissons une table comme point d'observation, comme petit théâtre de ces histoires d'amour. Cupidon se met à table. Il n'est pas dans son assiette, met les pieds dans le plat, tire la nappe à lui, traîne des casseroles et, malgré tout, met les petits plats dans les grands et essaie d'organiser le mieux possible ces rencontres amoureuses bricolées.

Contes et légendes, propos scientifiques déglingués, réel et fiction s'entremêlent dans un récit voué à l'imaginaire. On rêve, on voyage, on rit beaucoup, et l'on se plaît à croire aux moindres facéties, à l'univers tourbillonnant de marionnettes et d'objets détournés, à l'humour vagabond de ce spectacle vif, décalé, sans cesse inventif. Un coup de foudre fantasque, un bonheur contagieux, un précieux antidote ! Un rendez-vous à ne pas rater, pour bien démarrer l'année !

Tarif minimum :
3€ enfant, 6€ adulte et plus quand on le peut en soutien aux Endimanchés

Réservation conseillée :
Bénédicte 06 77 44 52 50
benedictelevoir@gmail.com

LES ENDIMANCHÉS

Saint-Pierre-de-Chartreuse
contact@les-endimanches.fr
www.les-endimanches.fr
Facebook : @endimanches
Instagram : les_endimanches

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

ESPACE
TEMPS MOUVEMENT
Itinérant en Coeur de Chartreuse
CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BESOIN D'UN MOMENT POUR SOI ?
L'espace temps mouvement propose à vous parents une parenthèse tout en s'occupant de vos enfants à besoins spécifiques, ce :
Samedi 21 Janvier 2023
De 9h00 à 12h00
Lors des inscriptions à l'Accueil de Loisirs
« Découverte de l'espace zen »
Dans le Centre Social des Pays du Guiers
A Saint Laurent du Pont
ESPACE TEMPS MOUVEMENT
Inscription conseillée.
Entrée libre et gratuite.
TEMPS DE RÉPIT
POUR
PARENTS ET ENFANTS
+ D'INFOS :
Tél. : 07 84 34 85 90
Mail : soutien.enfance@cc-coeurdechartreuse.fr
« Une place pour chacun-e »
ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Isère

ÉVÉNEMENT À CONFIRMER EN FONCTION DE L'ENNEIGEMENT

LA GRANDE ODYSSÉE
VVF

MERCREDI 18 JANVIER - 14H

COL DE PORTE

Infos : grenoblealpesmetropole.fr

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE
Le Sappey en Chartreuse
SARCENAS Le Col de Porte
Saint Pierre de Chartreuse

Plus d'informations sur :
https://www.grandeodyssee.com/la-course/

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LES LOYERS ET LES CHARGES
du 3 janvier au 28 janvier 2023

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalise du : **3 janvier au 28 janvier 2023, une enquête sur les loyers et les charges :**

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il ou elle sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE
de février à avril 2023

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

AYONS FOI EN L'AVENIR

En ce début d'année 2023, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets. Face au défi de l'énergie, de la biodiversité, de l'évolution du climat, ne tombons pas dans le défaitisme. Soyons résolument optimistes sur la capacité de l'humanité à s'adapter. Notre commune a beaucoup de projets pour les réseaux (dans la continuité des mandats précédents depuis le début des années 2000), pour le tourisme et pour les bâtiments. Pour le tourisme, à mi-mandat, encore des études avec un catalogue sur tous les aménagements possibles de la Diat à la Scia. Plus de cinquante idées évoquées : des sentiers pieds nus à la télécabine avec des bulles transparentes autour « de nouveaux espaces de construction sur l'avenir » ; cela veut dire selon le maire d'une commune du Pas de Calais conseil de la commune en matière de transition : « construire autour d'une approche intégrée, autour du sens, de la décélération, du plein air, et du sport de nature et du culturel, qui se fécondent et se relient » ! Maintenant soyons réalistes et constructifs. La municipalité doit prendre ses responsabilités et choisir quelques projets et les mener à leur terme.

Il en est de même pour les bâtiments. Beaucoup d'études sont en cours : la Maison de la Santé , la Salle Saint Michel, le Foyer de Fond , un réseau de chaleur à Saint Hugues, un Centre Culturel dans l'ancienne Mairie, la rénovation de l'ancienne Mairie. Mais toujours que des études, la Commune n'a pas les moyens de tout faire ; le coût de l'ensemble de ces projets dépasse 5 millions d'euros. La municipalité doit faire des choix et lancer des travaux. Nous sommes déjà à mi-mandat et nous ne voyons qu'une bâche verte sur le toit de l'ancienne Mairie.

Il est dommage qu'avec la Région et les votes des conseils municipaux précédents, l'ancienne Mairie n'ait pas été rénovée pour moderniser les services du Parc de Chartreuse au lieu de construire un immeuble sur le Plan de Ville (moyennant quelques arrangements les règles du PLU et en contradiction avec les orientations environnementales de diminuer l'artificialisation des sols, comme le demande la loi climat et résilience du 22 août 2021).

Espérons que l'année 2023 voit Saint-Pierre de Chartreuse sortir du tunnel avec une délégation de service public à long terme de ses remontées mécaniques permettant d'engager les investissements nécessaire pour retrouver le tourisme quatre saisons qui était l'apanage des télébennes de la Scia, dont les documents publicitaires disait : « service d'excursion du 1er juillet au 31 août ; avant et après cette période service assuré dimanche et fête ainsi qu'en semaine sur rendez-vous pour les groupes ». Ayons foi en l'avenir et n'oublions pas que le tourisme et l'agriculture sont créateurs d'emploi dans les villages de montagne et leur évitent de ne devenir que des villages dortoirs.

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal
(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)

NUMÉROS UTILES

MÉDECINS
Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr
@ : medichartreuse@gmail.com
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE
Dr Sophie MOTTET
04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE
06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE
04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES
04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE
Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE
Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE
Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19
Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06
Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112
POMPIERS - 18
GENDARMERIE - 17
URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS
Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 8h00 - 12h00
Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT
Mardi : 14h30 - 16h30
Samedi : 9h00 - 12h00

MAIRIE
04 76 88 60 18
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00
www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE
04 76 53 01 30
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE
04 76 50 34 81
OUVERT mercredi de 10h00-12h00 et 15h00-17h00
samedi de 9h00-12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES
04 76 53 01 30
Cantine : 04 38 02 05 52
Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"
04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE
06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

LES CLES DE CHARTREUSE
ESPACE VERT DE CHARTREUSE
06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)
04 76 55 40 80

ADMR
04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME
ST PIERRE DE CHARTREUSE
04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE
04 76 88 75 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEUR DE CHARTREUSE
04 76 66 81 74

PENSEZ AU COVOITURAGE
Pour plus de renseignements
consultez la page :
saintpierredechartreuse/transports.fr

OFFRES D'EMPLOI

Le Parc Naturel Régional de Chartreuse recherche :
- Dans le cadre d'un contrat de projet un chargé de projet *« séjours et filières destination chartreuse »* (H/F)
- Un agent nature en contrat occasionnel (H/F)
- Un stagiaire pour réaliser l'*« Analyse des modes de production bois-bûche sur la Chartreuse afin de déterminer les leviers d'actions en matière d'approvisionnement et d'amélioration de la qualité de l'air »* (H/F)

Le Centre social du Pays du Guiers recherche :
- Un accueillant LAEP (F/H)

La Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse recherche :
- Un stagiaire pour effectuer une étude diachronique de l'évolution spatiale des milieux des étages montagnard et subalpin par photos aériennes (H/F)

Les Chalets Saint Hugues recherche :
- Du personnel de service-ménage-plonge (H/F)

La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère recherche :
- Des contractuels de niveau B et de niveau C.

Pour plus d'informations retrouvez les offres sur :
www.saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

St-Pierre de Chartreuse

Un hiver en fête !

SAINT PIERRE DE CHARTREUSE 2022/2023

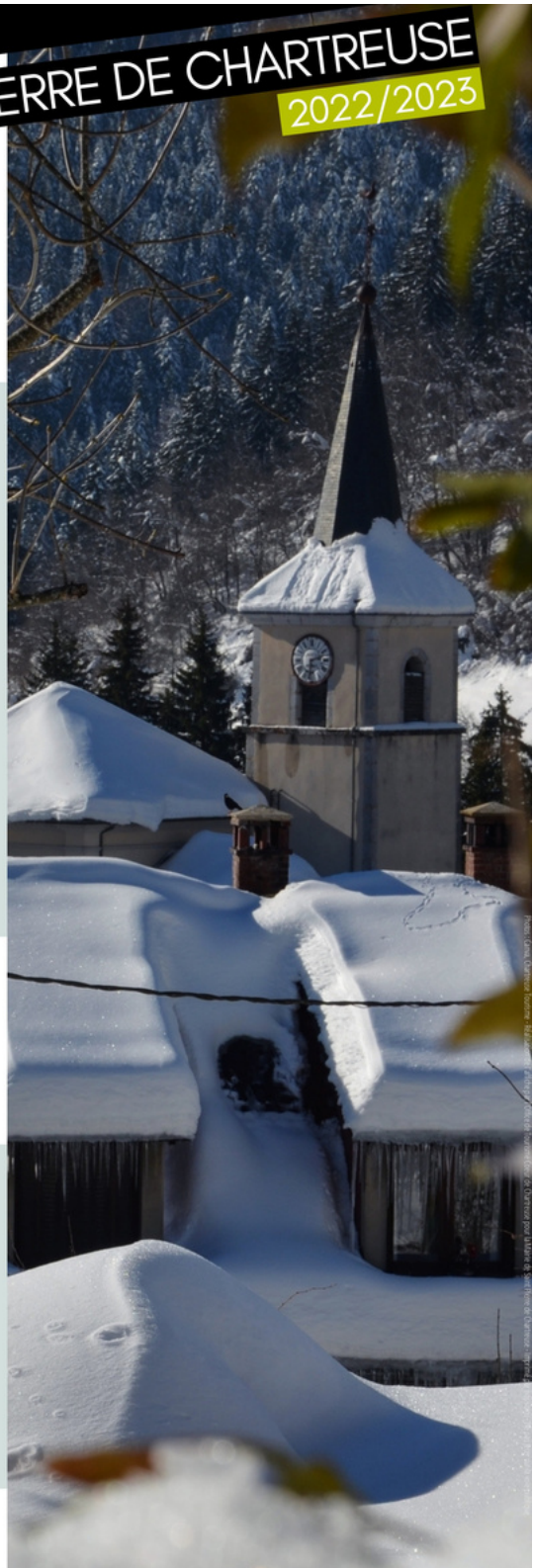

VACANCES

Dimanche 11 décembre :
Marché de Noël - de 9h à 18h - Salle des fêtes, St Pierre de Chartreuse
Inauguration de la patinoire - à 10h - Plan de ville, St Pierre de Chartreuse
Spectacle d'impro "Capharnaüm" - à 15h30 - Salle des associations, St Pierre de Chartreuse
Concert de Noël - à 18h - Eglise du bourg, St Pierre de Chartreuse

Vendredi 16 décembre :
Théâtre "Saga Familia" - à 20h - Salle des fêtes, St Pierre de Chartreuse

Dimanche 18 décembre :
Concert de Noël - de 16h à 17h - Eglise, St Hugues

Mercredi 21 décembre :
Atelier "Peinture sur toile de jute" - à 15h - Musée Arcabas, St Hugues
Rencontre avec Lu et Lolo - à 16h - Patinoire, St Pierre de Chartreuse

Jeudi 22 décembre :
Théâtre "La coûtume des drôles" - à 15h30 - Salle des fêtes, St Pierre de Chartreuse
Rencontre avec la Reine des neiges et Elsa - à 16h - Patinoire, St Pierre de Chartreuse

Vendredi 23 décembre :
La tournée du Père Noël - à 16h - Plan de ville, St Pierre de Chartreuse

Mardi 27,mercredi 28 et jeudi 29 décembre :
Atelier enluminures "cartes de vœux" - à 14h - Musée de la Grande Chartreuse

Mercredi 28 décembre :
Atelier "Peinture acrylique et feuille d'or" - à 15h - Musée Arcabas, St Hugues

Vendredi 30 décembre :
Feu d'artifice de l'union des commerçants - Plan de ville, St Pierre de Chartreuse

Mercredi 18 janvier :
La Grande Odyssée WF 2023 - Col de Porte

Samedi 21 janvier :
Théâtre "Parades nuptiales en Turakie" - à 20h - Salle des fêtes, St Pierre de Chartreuse

Samedi 28 et dimanche 29 janvier :
Raidlight Winter Trail - St Pierre de Chartreuse

VACANCES

Les mardis 7 et 14 février :
Descentes aux flambeaux - à 19h - Station des Egaux, St Hugues

Les jeudis 9, 16, 23 février et 2 mars :
Bal folk - Salle des fêtes, St Pierre de Chartreuse

Dimanche 19 février :
Festival "BD Neige" - De 10h à 18h - Salle des fêtes, St Pierre de Chartreuse

Mercredi 22 février :
Finale du challenge des nocturnes de Chartreuse - à 19h - Domaine nordique, St Hugues

Samedi 25 février :
Danse sur neige - à 17h - St Hugues

Dimanche 12 mars :
Journée festive / Course tout public de ski alpin - Combe de l'Ours, St Pierre de Chartreuse

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les dimanches matin
Plan de ville - Saint Pierre de Chartreuse

PATINOIRE ÉPHÉMÈRE

Du 10/12 au 16/12 :
Mercredi de 13h à 19h / Vendredi de 16h à 21h
Vacances de Noël et de février :
Tous les jours de 11h à 19h (21h le vendredi)
Du 3/01 au 3/02 et du 6/03 au 31/03
Mercredi de 13h à 19h / Vendredi : de 16h à 21h
Samedi et dimanche de 10h à 19h
Plan de ville - Saint Pierre de Chartreuse

OÙ EST L'OBJET INSOLITE ?

Du 17/12 au 1/01
et du 02/04 au 03/05
Vitrines - Saint Pierre de Chartreuse

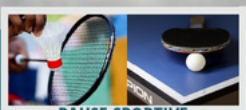

PAUSE SPORTIVE

Pendant les vacances de Noël :
Salle des fêtes mise à disposition pour la pratique du badminton et du ping-pong.
Aux horaires de l'Office de Tourisme
04 76 88 62 08

EXPOSITION PHOTOSOM

Du 11/02 au 19/02
Salle des Arts - Saint Pierre de Chartreuse

Programme susceptible d'évoluer

Retrouvez toutes les animations sur **WWW.DESTINATIONCHARTREUSE.FR**

ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2022

NAISSANCES :

- Manon BOURGEOIS, fille de Yoann et de Marie VAUDIN, *le 9 Janvier 2022*
- Pablo SANCHEZ, fils de Mathieu et de Miléna OLIVA , *le 27 Janvier 2022*
- Eden BRIXY, fils de François et de Kelly STOCLET, *le 30 Janvier 2022*
- Anatole RINGOT, fils de Damien et de Manon CUNIN, *le 6 Mai 2022*
- Malo CHAUME, fils de Lauric et de Chloé MAGNIN, *le 11 Mai 2022*
- Rosalie BRENET, fille Gilles et de Marion LORIDAN , *le 2 Juillet 2022*
- Sacha RORATO, fils de Charly et de Delphine du TERTRE, *le 5 Octobre 2022*
- Orso VELLUTINI, fils de Hugo et de Malina LEZMA, *le 18 Novembre 2022*

MARIAGES :

- Batistin MARTINON et Sophie BOCQUILLON, *le 5 Février 2022*
- Bastien de MONTAIGNE de PONCINS et Camille GACON, *le 5 mars 2022*
- Benoit PILLETTE et Corinne SALDANA, *le 4 juin 2022*
- Olivier MAURER et Valérie PISSARD-GIBOLLET, *le 2 juillet 2022*
- Nicolas CERISIER et Emmanuelle RAMBERT, *le 30 juillet 2022*
- Loïc LANGLOIS et Aurélie GONTIER, *le 27 août 2022*
- Nicolas VEZZUTI et Myriam PORCHER, *le 1er octobre 2022*

DÉCÈS :

- Georges PIN, *le 4 Février 2022*
- Claude AMALBERTI, *le 14 Octobre 2022*

Le Maire, le conseil municipal
et le personnel communal de Saint-Pierre de Chartreuse vous souhaitent

beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour 2023,
ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers

Concours photos

Aidez-nous à choisir la photo de couverture de la prochaine lettre municipale en nous envoyant vos photos sur le thème :
"Paysages d'hiver de Saint-Pierre de Chartreuse"

Pour participer à ces concours, envoyez vos photos par mail :
lalettre@saintpierredechartreuse.fr

Pour plus d'informations retrouvez le règlement sur :
saintpierredechartreuse.fr/journal-municipal

La commune de St-Pierre de Chartreuse adresse ses remerciements à tous ceux qui nous ont fait parvenir des photos pour illustrer la carte de voeux 2023.

La photo choisie pour illustrer la carte de voeux 2023, est celle de Christine GUIMARRON, Félicitations !

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, conception graphique, envoi par email : Lucie BOUVET
Crédits photos : Hassene TIAR, Christine GUIMARON, Jérôme BARRIS, Jules LAPIERRE, Jean-Pierre DUPRAZ, Tristan RONDEAU, Clarisse MICHEL, Lylian MICHEL, Jessica VENTURA, Claire GARCIN-MARROU, Cécile LASIO, Lucie BOUVET